

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance du conseil provisoire de la nouvelle Ville de Princeville** tenue ce **troisième jour d'avril 2000** en salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, 50 rue Saint-Jacques Ouest, à 20 heures et à laquelle prennent part les conseillères et conseillers suivants :

Monsieur Laurent Carignan, maire suppléant

M. Jean-Marie St-Cyr	M. Jean-Louis Fréchette
Mme France P. Couture	M. Gilles Fortier
M. Armand Verville	Mme Monique Carré
M. Richard Pellerin	M. Fernand Ruel
M. Jean-Guy Beauvillier	M. Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Raymond St-Pierre, maire formant quorum. Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

**00-04-048**

**Approbation du procès-verbal**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de Jean-Marie St-Cyr, appuyée par Richard Pellerin, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 6 mars 2000.

ADOPTÉE

**00-04-049**

**Règlement no 2000-1**

Sur une proposition de Gilles Fortier, appuyée par Monique Carré, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2000-1 déterminant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

**00-04-050**

**Services professionnels d'évaluation**

ATTENDU les services requis pour le dépôt au 15 septembre 2000 d'un nouveau rôle triennal regroupé;

ATTENDU le rapport d'ouverture de soumissions déposé par le secrétaire-trésorier;

Sur une proposition de France P. Couture, appuyée par Jean-Marie St-Cyr, il est unanimement résolu d'accorder le mandat de services professionnels d'évaluation à ÉVIMBEC LTÉE pour le regroupement des rôles d'évaluation des anciennes

municipalités incluant une inspection de 830 propriétés, une équilibrage du rôle foncier ainsi que la confection d'un rôle locatif, le tout pour un montant forfaitaire de 26 800 \$ (avant taxes). Cette dépense en étant une découlant du regroupement, elle sera financée à même la subvention attribuée par le Programme d'aide financière au regroupement municipal.

ADOPTÉE

00-04-051

**Avis de motion**

Le conseiller Armand Verville donne avis de motion qu'à une prochaine séance un règlement sera adopté afin de prévoir une compensation pour la perte de revenus que les membres du conseil subissent en des cas exceptionnels lors de l'exercice de leurs fonctions.

00-04-052

**Rapport des vérificateurs et rapport financier 1999 – Ex-Ville de Princeville**

La secrétaire-trésorière adjointe, Madame Louise Bergeron, dépose et explique le rapport des vérificateurs et le rapport financier de l'ex-Ville de Princeville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999.

Sur une proposition de Jean-Marie St-Cyr, appuyée par Jean-Guy Beauvillier, il est unanimement résolu d'accepter lesdits rapports tels que déposés.

ADOPTÉE

00-04-053

**Rapport des vérificateurs et rapport financier 1999 – Ex-Paroisse de Princeville**

Le secrétaire-trésorier adjoint, Monsieur Jean-Marc Bédard, dépose et explique le rapport des vérificateurs et le rapport financier de l'ex-Paroisse de Princeville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999.

Sur une proposition de Gilles Fortier, appuyée par Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter lesdits rapports tels que déposés.

ADOPTÉE

00-04-054

**Nomination des vérificateurs pour 2000**

Sur une proposition de France P. Couture, appuyée par Jean-Guy Beauvillier, il est unanimement résolu que les vérificateurs pour l'exercice financier 2000 de l'ancienne Ville de Princeville et de l'ancienne Paroisse de Princeville soient Guillemette, Longchamps, Pellerin, Proulx, c.a. (s.e.n.c.).

ADOPTÉE

00-04-055

**Ratification des chèques – Ex -Ville de Princeville**

Sur une proposition de Armand Verville, appuyée par Jean-Marie St-Cyr, il est unanimement résolu de ratifier les chèques salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

- En date du 7 mars 2000  
- nos 0CH000281 & 0CH000282 8 834.11 \$
- En date du 14 mars 2000  
- nos 0CH000283 à 0CH000287 12 897.94 \$
- En date du 21 mars 2000  
- nos 0CH000288 à 0CH000295 75 786.40 \$
- En date du 23 mars 2000  
- no 0CH000292 ( 57 166.00 \$)
- En date du 23 mars 2000  
- nos 0CH000296 & 0CH000297 57 166.00 \$
- En date du 27 mars 2000  
- nos 0CH000298 & 0CH000299 11 863.54 \$
- En date du 31 mars 2000  
- nos 0CH000300 & 0CH000301 4 619.00 \$
- temps supplémentaire des périodes 2010 à 2013

ADOPTÉE

**00-04-056**

**Ratification des chèques – Ex-Paroisse de Princeville**

Sur une proposition de Gilles Fortier, appuyée par Monique Carré, il est unanimement résolu de ratifier les chèques fournisseurs suivants :

- En date de mars 2000  
- nos 2155 à 2160 5 626.01 \$

ADOPTÉE

**00-04-057**

**Approbation des comptes – Ex-Ville de Princeville**

Sur une proposition de Jean-Guy Beauvillier, appuyée par Richard Pellerin, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

- En date du 3 avril 2000  
- nos 0CH000302 à 9CH000391 191 394.70 \$

ADOPTÉE

**00-04-058**

**Approbation des comptes – Ex-Paroisse de Princeville**

Sur une proposition de Jean-Louis Fréchette, appuyée par Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

- En date du 6 mars 2000
- nos 2161 à 2205

102 174.81 \$

ADOPTÉE

**00-04-059**

**Avis de motion**

La conseillère France P. Couture donne avis de motion qu'à une prochaine séance un règlement sera adopté concernant le mode de tarification pour l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées prévu par entente industrielle.

**00-04-060**

**Règlement no 2000-2**

Sur une proposition de Armand Verville, appuyée par Jean-Marie St-Cyr, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement **no 2000-2** décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de voirie et d'éclairage pour le prolongement de la rue Fréchette ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 365 000 \$.

ADOPTÉE

**00-04-061**

**Règlement no 2000-3**

Sur une proposition de Richard Pellerin, appuyée par Jean-Marie St-Cyr, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement **no 2000-3** décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur les rues Boulet, St-Jacques ouest et Carignan ouest ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 670 000 \$.

ADOPTÉE

**00-04-062**

**Tenue de registre**

Sur une proposition de Jean-Marie St-Cyr, appuyée par Gilles Fortier, il est unanimement résolu de soumettre les règlements **nos 2000-2 et 2000-3** à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter par la tenue d'un registre le **25 avril 2000 de 9h00 à 19h00**, le tout en conformité avec les articles 556 de la Loi sur les cités et villes et 532 de la Loi sur les élections et les référendums.

ADOPTÉE

**00-04-063**

**Mutuelle de prévention**

Sur une proposition de Monique Carré, appuyée par Fernand Ruel il est unanimement résolu d'autoriser le secrétaire-trésorier à fournir les renseignements nécessaires au mandataire de l'Union des municipalités du Québec afin que la Ville de Princeville puisse adhérer en 2001 à une mutuelle de prévention telle que rendue possible par la Commission de Santé et sécurité au travail.

ADOPTÉE

00-04-064

**Politique d'intérêt du sur arrérages de taxes**

Sur une proposition de Jean-Marie St-Cyr, appuyée par Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter une politique d'intérêt dû sur arrérages de taxes pour la nouvelle Ville de Princeville à savoir :

- qu'un solde d'intérêt inférieur à 1 \$ lors d'un versement soit rayé du compte;
- qu'un solde d'intérêt inférieur à 5 \$ à la fin d'une année fiscale soit rayé du compte.

ADOPTÉE

00-04-065

**Renouvellement d'assurance véhicule – Ex-Paroisse de Princeville**

Sur une proposition de Jan Heeremans, appuyée par Gilles Fortier, il est unanimement résolu de ne pas renouveler l'assurance du véhicule Ford Ranger, qui appartenait à l'ex-Paroisse avec Beauchesne et Therrien et de l'intégrer aux assurances générales de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

00-04-066

**Demande au Ministre de la Sécurité publique**

ATTENDU QUE ce conseil a étudié les alternatives à sa disposition pour une desserte policière du territoire regroupé de la Ville de Princeville;

ATTENDU la correspondance du 28 février 2000 du sous-ministre, Me Denis Racicot, relativement à l'autorisation à la Sûreté du Québec de nous formuler une offre de services et à la possibilité de nous prévaloir de mesures de neutralité;

ATTENDU QUE l'offre de services de la Sûreté du Québec est intéressante à plusieurs égards;

ATTENDU l'article 64.0.1 de la Loi de Police;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Monique Carré, appuyé par Richard Pellerin, il est unanimement résolu :

- de demander au ministre de la Sécurité publique l'autorisation d'abolir le corps de police de la Ville de Princeville;
- de demander au ministre de la Sécurité publique l'autorisation que la Sûreté du Québec assure la desserte policière du territoire de la Ville de Princeville;
- que parmi les termes de l'entente à intervenir à ce sujet les éléments suivants soient pris en compte par le ministre;
  - la Ville de Princeville met à la disposition de la Sûreté un local pour fins d'enquête, et ce, à titre gracieux;
  - les mesures de neutralité financière prévue en cas de regroupement et établie au taux de 0.00226 par la Sûreté lors de la présentation de l'offre de service doivent nécessairement s'appliquer à notre municipalité;
  - que la Ville de Princeville puisse intenter devant sa Cour municipale les poursuites pénales pour toutes les infractions commises sur son territoire et constatées par un agent de la Sûreté du Québec;

-que la Sûreté poursuive le programme d'assistance aux personnes retraitées (P.A.I.R.) en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE

**00-04-067**

**Avis de motion**

Le conseiller Fernand Ruel donne avis de motion qu'à une prochaine séance un règlement sera adopté afin de décréter des travaux pour l'automatisation du système d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 110 000 \$.

**00-04-068**

**Chlorure de calcium**

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le secrétaire-trésorier;

Sur une proposition de Jean-Louis Fréchette, appuyée par Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture de chlorure de calcium liquide au plus bas soumissionnaire conforme soit à SOMAVRAC au prix de 219.70 \$ le mètre cube, taxes incluses.

ADOPTÉE

**00-04-069**

**Fauchage des chemins municipaux**

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le secrétaire-trésorier;

Sur une proposition de Jan Heeremans, appuyée par Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de fauchage des chemins municipaux au plus bas soumissionnaire conforme soit Réjean Trottier au prix de 11 013.65 \$, taxes incluses, et ce, pour l'ensemble du territoire.

ADOPTÉE

**00-04-070**

**Produits pétroliers**

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le secrétaire-trésorier;

Sur une proposition de Armand Verville, appuyée par Jean-Marie St-Cyr, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture des produits pétroliers au plus bas soumissionnaire, soit Philippe Gosselin et Ass. ltée jusqu'au 30 avril 2001 aux prix suivants (avant TPS & TVQ) :

- huile à chauffage	0.3175 \$ le litre
- essence diesel -25°	0.5410 \$
- essence diesel -40°	0.5510 \$
- essence super sans plomb	0.6320 \$
- essence ordinaire sans plomb	0.5850 \$

ADOPTÉE

00-04-071

**Niveleuse et pelles hydrauliques**

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le secrétaire-trésorier;

Sur une proposition de Monique Carré, appuyée par Gilles Fortier, il est unanimement résolu de retenir les services suivants pour les équipements correspondants, et ce, selon les besoins requis :

**1°) de Jean-Claude Lizotte inc.**

•Niveleuse	65.00\$/heure *
•Pelle hydraulique 1310A	91.32\$/heure
•Pelle hydraulique 1310B	91.32\$/heure
•Pelle hydraulique 1308A	87.41\$/heure
•Pelle hydraulique 1308B	85.11\$/heure

**2°) de Excavation Bois-Francis inc.**

•Pelle hydraulique 1304A	79.25\$/heure
•Pelle hydraulique 1304B	73.85\$/heure
•Pelle hydraulique 1306A	93.06\$/heure
•Pelle hydraulique 1306B	87.65\$/heure
•Pelle hydraulique 1313A(1998)	121.75\$/heure
•Pelle hydraulique 1313B(1998)	116.69\$/heure
•Pelle hydraulique 1313A(1997)	121.75\$/heure
•Pelle hydraulique 1313B(1997)	116.69\$/heure
•Pelle hydraulique 1318A	141.54\$/heure
•Pelle hydraulique 1318B	136.13\$/heure
•Transport de machineries	65.00\$(petit fardier) 85.00\$(grand fardier)

A : avec laser

B : sans laser

\* : Prix avant taxes – tous les autres sont taxes incluses

ADOPTÉE

00-04-072

**Autorisation à la Fromagerie Le Pastoureau**

Sur une proposition de Fernand Ruel, appuyée par France P. Couture, il est unanimement résolu d'autoriser la Fromagerie Le Pastoureau à utiliser une partie du lot 13A face à la bâtisse et entre le lot 13A-5 et la rue St-Jean-Baptiste Nord pour y installer une enseigne tel que le plan soumis. Il est également résolu d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer, pour ce faire un bail d'une durée de cinq (5) ans renouvelable, sans frais.

ADOPTÉE

00-04-073

**Délégués à Rouli-Bus**

Sur une proposition de France P. Couture, appuyée par Monique Carré, il est unanimement résolu de déléguer au nom de la nouvelle Ville de Princeville, Fernand

Ruel de l'ex-Paroisse et Jean-Marie St-Cyr de l'ex-Ville, à l'assemblée générale de Rouli-Bus, service de transport adapté, le 26 avril 2000.

ADOPTÉE

00-04-074

**États financiers – Office municipal d'habitation**

Sur une proposition de Richard Pellerin, appuyée par Jean-Marie St-Cyr, il est unanimement résolu que les états financiers de l'Office municipal d'habitation pour l'année 1999 soient acceptés tels que déposés.

ADOPTÉE

00-04-075

**Second projet de règlement PRU2-001**

Sur une proposition de Jan Heeremans, appuyée par Monique Carré, il est unanimement résolu d'adopter le second projet de règlement no PRU2-001 modifiant le plan de zonage identifié par le feuillet no 1 a du règlement de zonage no 89-212 de l'ancienne municipalité de la Paroisse de Princeville afin de créer la zone AGe 2 à même une partie de la zone Ag 2.

ADOPTÉE

00-04-076

**Second projet de règlement PRU2-002**

Sur une proposition de Jean-Marie St-Cyr, appuyée par Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'adopter le second projet de règlement no PRU2-002 abrogeant le règlement no 536-96 lequel modifiait le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville et établissait des normes de distances pour une nouvelle production animale.

ADOPTÉE

---

Le conseiller Fernand Ruel déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur la prochaine question en raison qu'il est propriétaire de Ferme Ruel enr. Il quitte donc la table du conseil et s'abstient de voter et d'intervenir sur le sujet.

00-04-077

**Servitude – Ferme Ruel Enr.**

ATTENDU le projet de construction d'une nouvelle fosse à fumier par la Ferme Ruel;

ATTENDU les exigences du ministère de l'Environnement;

Sur une proposition de Jan Heeremans, appuyée par Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, une servitude se rapportant à la distance séparatrice minimale exigée par le ministère de l'Environnement entre l'emprise du chemin et le bâtiment de ferme, et ce, pour la Ferme Ruel Enr.

ADOPTÉE



00-04-078

**Demande d'autorisation à la CPTAQ – Ferme Guérard et Fils**

Le conseil municipal désire avoir plus de renseignements sur la demande de MM. Guérard. La question est donc mise à l'étude et une rencontre sera organisée avec les demandeurs.

00-04-079

**Demande d'autorisation – Yves Picher**

ATTENDU la demande de Monsieur Yves Picher à la Commission de protection du territoire agricole du Québec à l'effet d'acquérir un terrain contigu à celui de sa résidence et d'une superficie approximative de 1 300 mètres carrés;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que la demande est conforme à la réglementation municipale.

Sur une proposition de Monique Carré, appuyée par Jean-Louis Fréchette, il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville appuie la demande de Monsieur Yves Picher.

ADOPTÉE

00-04-080

**Dérogation mineure – Gervais Chauvette**

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que les formalités préalables à la présentation de cette demande ont été respectées;

Sur une proposition de Jean-Louis Fréchette, appuyée par Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'accorder la dérogation mineure demandée par Gervais Chauvette à l'effet de permettre la construction d'un garage privé d'une superficie d'environ 113,0 mètres carrés de plus que la norme établie au règlement, et ce, à l'arrière de sa résidence du 94 rang VIII ouest.

ADOPTÉE

00-04-081

**Avis de motion**

Le conseiller Armand Verville donne avis de motion qu'à une prochaine séance un règlement sera adopté décrétant un programme de revitalisation d'un secteur industriel de la rue St-Henri et St-Pierre

00-04-082

**Correspondance**

- a) Ministère des Ressources naturelles – Rappel sur le remplacement des réservoirs souterrains en acier non protégés contre la corrosion – Au dossier.
- b) Ministère des Affaires municipales et de la Métropole – Résultats de l'application des indicateurs de performance aux rôles d'évaluation foncières pour 2000 – Évaluation des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour 1999 – Aux dossiers.

- c) Ministère de l'Environnement – Avis d'infraction sur l'exploitation d'un lieu d'élimination des neiges usées – Un suivi avait déjà été entrepris – A l'étude.
- d) Ministre délégué aux Transports – Confirmation d'une subvention de 159 218 \$ pour 2000 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau local – Au dossier.
- e) Ministère de la Sécurité publique – Profil statistique 1998-1999 de la sécurité publique du Québec – Classé.
- f) MRC de l'Érable – Appui dans le dossier de la relocalisation de l'usine Produits nautiques Altra Inc. – Au dossier.
- g) UPA- Centre des Bois-Francs – Accusé-réception de la résolution municipale concernant l'agrandissement du parc industriel – Au dossier.
- h) École secondaire Sainte-Marie

Sur une proposition de Monique Carré, appuyée par Richard Pellerin, il est unanimement résolu d'accorder une subvention de 100 \$ à l'École secondaire Sainte-Marie dans le but d'offrir, au nom de la municipalité, une bourse de civisme pour récompenser un élève dont le comportement et le savoir-vivre en ont fait un excellent citoyen scolaire.

Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville .

ADOPTÉE

- i) C.P.T.A.Q. – Décision négative d'une demande de Ferme J.G. Trépanier et Fils inc. – Au dossier.
- j) Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford – Envoi d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme – Classé.
- k) Moisson Mauricie

Sur une proposition de Armand Verville, appuyée par Monique Carré, il est unanimement résolu d'accorder une subvention de 400 \$ à Moisson Mauricie pour la poursuite de leur action communautaire.

ADOPTÉE

- l) Gestion Gaudreau – Information sur les billets de courtoisie – Classé.
- m) Promotions Ad Librum – Suivi pour l'album de prestige « Le Centre-du-Québec, ses trésors » - Le conseil mandate Monique Carré et Richard Pellerin pour assurer le suivi.
- n) Directeur général des élections – Rencontre publique d'information sur le financement et le contrôle des dépenses électorales le mardi 4 avril 2000 à 19h00 à l'Hôtel de Ville – Au dossier.
- o) Tables des ressources enfance-famille de l'Érable – Demande d'un délégué du secteur municipal – Le conseil préfère attendre la mise en place du nouveau conseil en juin prochain.

p) CLSC – CHLD de l'Érable – Invitation au dépôt du rapport sur le portrait socio-démographique, socio-économique et communautaire de la municipalité – Classé.

q) Service bénévole hospitalier

Sur une proposition de Jean-Guy Beauvillier, appuyée par Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'accorder une commandite de 250 \$, soit ½ page dans le livre du 25<sup>e</sup> anniversaire au Service bénévole hospitalier de l'Hôtel –Dieu d'Arthabaska Inc.

Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

r) Comité des Fermières, Artistes, Artisans et Collectionneurs

Sur une proposition de France P. Couture, appuyée par Armand Verville, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 400 \$ au Comité des Fermières, Artistes, Artisans et Collectionneurs pour l'organisation de leur prochaine exposition.

Cette dépense est une dépense commune pour la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

s) Guylaine et Yves Vézina – Demande que leur propriété soit desservie par l'aqueduc – Le conseil mandate l'ingénieur pour établir une estimation des coûts pour se rendre au 892 boulevard Baril dans un premier volet et pour se rendre à la rue Noël dans un deuxième volet. À l'étude.

**00-04-083**

### **Divers**

a) Le conseiller Armand Verville demande au maire des nouvelles sur le dossier d'agrandissement des Produits nautiques Altra et de la contestation de la décision de la CPTAQ. À ce sujet le maire Raymond St-Pierre et le maire suppléant Laurent Carignan font un résumé des événements des derniers jours et, notamment, des audiences au Tribunal administratif du Québec qui se continueront le 10 avril prochain.

b) Le conseiller Jan Heeremans fait état d'une invitation au restaurant Turlu le 18 avril prochain à 19h où les organisateurs de la Classiques de golf des Bois-Francis remettront à Opération Enfant-Soleil les sommes recueillies.

**00-04-084**

### **Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

00-04-085

**Levée de la séance**

Sur une proposition de Fernand Ruel, appuyée par Jean-Louis Fréchette, la séance est unanimement levée.

ADOPTÉE

---

Mario Juairé,  
Secrétaire-trésorier

---

Laurent Carignan,  
Maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Mario Juairé, secrétaire-trésorier

